Comment puis-je régler une facture impayée : par chèque, virement, paiement en ligne, espèces ?

- Si vous avez une facture impayée, vous devez la régulariser soit par chèque (l'envoi du chèque se fait au SGC St JUST 19 bis rue de Montdidier 60130 ST JUST EN CHAUSSEE ou par virement bancaire (contacter la VALLEE DOREE pour l'obtention du RIB de ST JUST)
- Si vous avez plusieurs factures impayées, merci de contacter le service recouvrement afin de trouver une solution et constituer un dossier